

## Conditions Générales de Vente de CASPER PRODUCTIONS

### GÉNÉRALITÉS

Les présentes Conditions Générales de Casper Productions (appelées communément CGV) seront systématiquement portées à la connaissance du client au dos des devis et factures.

Par ailleurs, elles figurent sur notre site internet [www.casper-productions.fr](http://www.casper-productions.fr)

Lorsqu'il passe commande, le client est réputé avoir pris connaissance de nos CGV et y adhérer sans réserve.

#### 1. La langue du contrat est le français.

Toute commande fera l'objet d'un accord écrit entre Casper Productions et son client. Cet accord portera la mention manuscrite « Bon pour accord » sur la commande, ou à défaut sur le devis accepté valant commande.

2. Des **conditions spéciales** peuvent éventuellement être prévues pour compléter ou modifier les présentes CGV. Elles doivent alors être mentionnées dans le bon de commande, et sont considérées comme acceptées par le client. Aucune dérogation aux présentes CGV ne pourra être admise sans accord express et préalable de Casper Productions.

3. Conformément à la loi n°72-1137 du 22 décembre 1972, **le client dispose dans les cas éligibles d'un délai de réflexion de sept jours\* à compter de la signature de la commande, lui permettant éventuellement d'y renoncer par lettre recommandée avec un avis de réception.** En cas d'annulation par le client au-delà des sept jours\*, Casper Productions se réserve le droit de conserver le ou les acomptes versés.

En cas d'annulation d'une commande par le client, dans le délai de réflexion, l'acompte lui sera remboursé, déduction faite des frais et honoraires déjà engagés par Casper Productions avant l'extinction dudit délai. Par ailleurs, en cas de réalisation de la mission avant l'expiration dudit délai, le client ayant pleinement accepté la réalisation de la mission ne pourra se prévaloir à posteriori de son désistement et devra sans réserve régler l'intégralité de la prestation.

*\*ce délai de 7 jours est le délai légal dit « de réflexion » ; sa durée sera automatiquement adaptée de plein droit en cas de modification de celui-ci par la législation française sans qu'il soit nécessaire de modifier ou rééditer les présentes CGV.*

4. **Les exemples exposés sur notre site Internet, ou sur tout support commercial, ne peuvent être considérés comme des offres fermes, et ils ne sont nullement contractuels.** Casper Productions se réserve le droit d'apporter à ses missions toutes améliorations et modifications qu'elle jugerait utile, sans pour autant avoir l'obligation de les appliquer sur les commandes en cours ou antérieures qui ne seraient pas achevées.

5. **Casper Productions se réserve le droit d'annuler une commande en raison d'un changement de prix indépendant de sa volonté.** Exemples non exhaustifs : hausse des coûts des déplacements, de l'hébergement... Dans le cas où la décision d'annulation est indépendante des informations initialement fournies par le client, et qu'en conséquence sa responsabilité est nulle, l'acompte éventuellement perçu lui sera intégralement restitué.

6. **Casper Productions se réserve le droit de refuser une commande en raison de sa non-faisabilité :** survol d'une zone interdite, respect des règles de l'air impossible, respect des consignes de sécurité impossible...

Ayant une responsabilité juridique, financière, matérielle, et humaine dans la bonne conduite des missions, Casper Productions se réserve le droit de différer ou d'annuler la mission avant son exécution, ou en cours d'exécution, si elle estime que la sécurité globale n'est pas ou plus assurée, sans entraîner le remboursement des sommes versées. La poursuite ou le différé de la mission fera l'objet d'un écrit entre les parties.

Si le client a, volontairement ou involontairement, omis de signaler un quelconque problème qui rend la mission dangereuse ou illégale (accessibilité du site, sécurité des personnes/animaux/biens impossible à assurer...), et que Casper Productions n'en a connaissance qu'au jour d'exécution de la mission, Casper Productions se réserve le droit de conserver le ou les acomptes éventuels.

Cas particulier de non-faisabilité d'une prestation aérienne : une météo défavorable (pluie, température inférieure à 0°C, visibilité nulle à cause de brouillard, vent trop fort...). Dans la mesure où le client n'est pas responsable de la météo, Casper Productions remboursera l'éventuel acompte perçu, déduction faite des frais déjà engagés avant que la non-faisabilité de la mission pour cause de météo défavorable ne soit établie.

7. Dans le cas d'une prestation aérienne, **la validation technique et administrative de la commande sera effectuée par Casper Productions selon le respect des normes et réglementations en vigueur** (dont les règles de l'air, l'arrêté du 11 avril 2012, ainsi que les arrêtés du 17 décembre 2015 relatifs à la conception des avions civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent).

La non-faisabilité technique éventuelle d'une commande sera confirmée par écrit au client (courrier ou email). Elle pourra entraîner soit un différé de la mission, quand cela est possible, soit son annulation complète. Les modalités de remboursement éventuel d'un acompte sont définies aux paragraphes 3 et 6 des présentes CGV.

8. **Casper Productions étant une microentreprise, tous les prix mentionnés s'entendent TTC. Il n'y aura donc pas de TVA mentionnée sur nos devis et factures. Les prix sont fermes à partir de la date de la commande.**

9. **Le bon de commande doit être signé par le client et accompagné du versement d'un acompte à l'issue du délai de réflexion, acompte établi à l'ordre de Casper Productions pour un montant minimum de 30% du prix TTC de la commande complète.** Le montant de l'acompte pourra être supérieur au plancher de 30% sur simple choix de Casper Productions, si l'entreprise l'estime prudent ou justifié.

10. **Le solde du paiement** devra être effectué à la remise du rapport de mission, ou des fichiers d'imagerie ou de mesures, ou à attestation de clôture d'intervention, pour un montant égal au solde complet de la commande. Ce solde devra être remis en main propre au responsable de Casper Productions lorsque ce dernier fournira les fichiers informatiques prévus à la commande. Le solde du paiement pourra toutefois être demandé avant l'exécution de la mission dans certains cas particuliers, ou si Casper Productions estime qu'il y a un doute avéré sur le bon paiement après exécution de la mission. L'entreprise se réserve le droit de ne pas effectuer la mission si elle juge la situation critique. Ce dernier point ne constituant pas une annulation de mission mais un différé, les sommes éventuellement perçues en acomptes ne seront pas remboursées et la mission restera due par Casper Productions au client après paiement.

11. Feront l'objet d'une **facturation supplémentaire**, non systématiquement évoquée ou connue au début de mission, les cas suivants :

- Immobilisation de nos équipes en raison d'une contrainte extérieure à l'entreprise, quelle qu'en soit la nature, au-delà du temps initialement prévu pour la mission. Exemples non limitatifs: repas et/ou frais d'hébergement supplémentaires, déplacements additionnels, etc;

- Préparation du secteur d'intervention non conforme au moment de la mission, sous la responsabilité directe ou indirecte du client ;

- Non accès au secteur d'intervention par nos véhicules ou nos opérateurs occasionnant de la manipulation supplémentaire ou l'usage d'engins ou de moyens adaptés ;
- Tous autres frais nécessités par la mission commandée et non signalés par le client ;
- L'envoi par tout moyen des fichiers et données au client en cas de non remise en main propre ;

**12. Tout défaut de paiement complet à son échéance entrainera l'exigibilité d'une indemnité de 10% de la somme impayée à titre de dommages-intérêts et l'application d'intérêts de retard calculés sur les sommes exigibles au taux légal majoré de trois points.** En cas d'intervention d'un cabinet de contentieux en vue de recouvrement, il sera perçu en sus du principal et de toute autre somme exigible, des frais de recouvrement évalués à 15% du montant principal, demeuré impayé. Ce montant sera refacturé au-delà de 15% si les frais de recouvrement sont supérieurs. Les éventuels frais de procédures induiront automatiquement la demande par Casper Productions ou son représentant de l'application de l'article 700 du Code Civil transférant à la partie tenue aux dépens le coût de la procédure.

**13. La prestation se fait sur rendez-vous et à l'adresse convenue avec le client lors de la commande.** Le délai d'intervention est donné de bonne foi, les retards dans l'exécution des missions dus à un motif indépendant à la volonté de Casper Productions, notamment en cas de force majeure (dont entre autres la météo ou les autorisations administratives), ne peuvent donner lieu à une annulation de commande ou à une quelconque indemnisation.

**14. Le client est tenu de rendre accessible la zone d'intervention avant le début de la mission,** sauf mention écrite stipulant qu'une tierce personne ou que Casper Productions en soit chargée.

**15. Cas particulier d'une mission pouvant techniquement et administrativement être effectuée « dans la foulée » d'une autre mission:** Casper Productions se réserve le droit d'appliquer tout particulièrement les articles des CGV relatifs au prix après renoncement écrit du client à son délai de réflexion, et dans le respect global des CGV et de la réglementation.

## **CAS DE FORCE MAJEURE**

Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant Casper Productions de son obligation d'effectuer sa mission ou de livrer : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents, les attentats, les catastrophes naturelles, et l'impossibilité pour lui-même d'être approvisionné en énergie (essence, électricité). Casper Productions tiendra le client ou son représentant informé dès que possible du ou des cas de force majeure.

## **RÈGLEMENTATION**

**1.** Pour toutes les missions aériennes où un drone devra être mis en œuvre, Casper Productions a pour obligation de se conformer aux réglementations en vigueur relatives aux Règles de l'Air applicables en France, à la réglementation spécifique de l'usage des drones civils sur le territoire français, de justifier de l'homologation par la Direction Générale de l'Aviation Civile des drones utilisés, du dépôt d'une Déclaration d'Activités Particulières en Préfecture, de justifier de la formation de ses télépilotes par leur détention d'une DNC et d'un certificat d'aptitude théorique aéronautique, et d'être couvert en Responsabilité Civile Professionnelle et Aérienne.

**2.** Le client a pour obligation de respecter la législation française générale, et de rendre ou de faire rendre accessible la zone d'intervention selon les consignes de Casper Productions, ou selon les directives et arrêtés municipaux ou préfectoraux.

## **PROPRIÉTÉ DES FICHIERS ET DES DONNÉES, RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ, DROITS D'AUTEUR**

**1. Casper Productions conserve la pleine propriété matérielle et immatérielle des fichiers, images, mesures, et autres relevés, jusqu'à leur paiement intégral par le client, loi n°80.335 du 30 mai 1980.** Le transfert de propriété des produits et services au client s'effectue au moment de l'encaissement intégral du prix par Casper Productions.

**2. Casper Productions conserve en toute hypothèse ses droits et notamment l'entière propriété de ses plans d'intervention, études et avants projets de missions et de montages avec l'exclusivité des droits de reproduction de la propriété au client, ceci indépendamment de la vente des fichiers et données au client, sauf si une mention indique le plein transfert ou le transfert partiel des autres droits.** Cette mention figurera en toute logique sur la facture ou sur un contrat entre les parties. Le transfert de propriété induit le transfert de la responsabilité du respect du droit à l'image.

**3.** En cas d'envoi des fichiers et données par tout moyen, et malgré les précautions prises par Casper Productions pour la préservation de ceux-ci pendant le transport, le client devra s'assurer à réception et en présence du livreur ou du distributeur de leur bon état. Toute demande postérieure ne pourra être recevable. Si, pour toute raison n'impliquant pas la responsabilité de Casper Productions, l'envoi des fichiers et données ne fait pas l'objet d'une récupération par le client dans les délais prévus à chaque cas, la réexpédition se fera aux frais exclusifs du client. Les modalités d'expédition, contenants et protections, seront à l'appréciation exclusive de Casper Productions.

## **DROIT À L'IMAGE**

Conformément à la législation française, Casper Productions doit se décharger de ce droit auprès des personnes présentes reconnaissables sur les photos, vidéos, et autres supports. Les décharges de responsabilité du droit à l'image seront complétées et signées de ces personnes **dans la mesure du possible**. En sa qualité de professionnel, Casper Productions est autorisée à diffuser des photos et vidéos de personnes, biens, animaux, dans le respect du droit à l'image et du respect de l'anonymat ou de l'intimité de ces derniers.

## **RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES, ATTRIBUTION JURIDIQUE**

**1. Règlement amiable des litiges :** Sauf dispositions d'ordre public, tous litiges qui pourraient survenir dans le cadre de l'exécution des présentes CGV pourront avant toute action judiciaire être soumis à l'appréciation de Casper Productions en vue d'un règlement amiable. Il est rappelé que les demandes de règlement amiable ne suspendent pas les délais ouverts pour intenter les actions judiciaires.

**2.** Les parties conviennent que les litiges de toute nature relatifs à l'exécution des commandes passées par les clients (personnes physiques ou personnes morales), ou pour toute contestation pouvant surgir entre les parties, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, sont de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Saint Etienne.